

Direction Générale des Services
Pôle Assemblées

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES

Conseil municipal du 27 février 2023

| DÉSIGNATION – APPROBATION | Rapporteur |
|---|--------------|
| Appel nominal | Mme la Maire |
| Désignation d'un secrétaire de séance | Mme la Maire |
| Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 24/01/2023 | Mme la Maire |
| ASSEMBLEES | Rapporteur |
| N° 01 – Composition des commissions permanentes | Mme la Maire |
| FINANCES | Rapporteur |
| N° 02 – Débat d'orientations budgétaires (DOB) | Mme la Maire |
| N° 03 – Instauration de la taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV) | Mme la Maire |
| N° 04 – Tarif de capture des animaux errants | Mme MESSENT |
| N° 05 – Application d'un forfait ménage et d'un forfait dégradation pour les salles communales | Mme LAROCHE |
| RESSOURCES HUMAINES | Rapporteur |
| N° 06 – Recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents à temps complet – accroissement temporaire d'activité – service technique | Mme la Maire |
| ENFANCE, JEUNESSE ET SOLIDARITÉS | Rapporteur |
| N° 07 – Modification du règlement intérieur du service périscolaire | Mme MEYER |
| N° 08 – Convention de partenariat pour la mise en place du dispositif « Mon Village, Espace de Biodiversité » 2023-2024 entre la Ville de Fontaine-le-Comte et l'association ABELocales | Mme MEYER |
| QUESTIONS DIVERSES | |

À savoir :

Les délibérations sont à votre disposition sur le site Internet de la collectivité, rubrique « Attractive », « Publications communales », « Le registre numérique des actes administratifs ».

Conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, le procès-verbal de chaque séance est arrêté au commencement de la séance suivante.